

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20H30 sous la présidence de Monsieur Didier ROUX, maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD- Delphine DUCERF

- Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILLY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX –
Didier ROUX - Joëlle SAMPAIX -

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance :

Date de convocation : Lundi 13 novembre 2023

Date affichage : Lundi 13 novembre 2023

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 19 octobre 2023, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Loyers des 2 logements sur le site multiservice :

Le Maire, Didier ROUX, rappelle au Conseil Municipal que Madame et Monsieur CARLIER Laurent ne seront plus locataires des 2 logements situés au-dessus du site multiservice à compter du lundi 20 novembre.

Il convient donc de revoir les loyers des 2 appartements.

1/ logement situé au-dessus de la Médiagora d'une superficie de 45 m2 :

- le montant du loyer mensuel est fixé à 260 euros
- l'acompte mensuel pour le chauffage est fixé à 30 euros
- le montant mensuel pour l'entretien des Pompes à Chaleur est fixé à 10 euros
- une caution d'un mois de loyer sera demandée à l'entrée dans les lieux, soit la somme de 260 euros.

2/ logement situé au-dessus de la boulangerie d'une superficie de 62 m2 :

- le montant du loyer mensuel est fixé à 350 euros
- l'acompte mensuel pour le chauffage est fixé à 40 euros
- le montant mensuel pour l'entretien des Pompes à Chaleur est fixé à 10 euros
- une caution d'un mois de loyer sera payée à l'entrée dans les lieux soit la somme de 350 euros.

11 voix pour

2/ Logement au-dessus de la boulangerie :

Le Maire expose au Conseil Municipal que M et Mme CARLIER avaient installé en 2016 une cuisine intégrée équipée.

Ils proposent de la laisser en l'état dans le logement au-dessus de la boulangerie, moyennant un coût financier pour la commune de 750 €.

11 Voix pour

3/ Décision modificative : dégrèvement jeunes agriculteurs 2023 :

Le montant du dégrèvement 2023 pour les jeunes agriculteurs sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 711 €. Cette dépense n'étant connue que fin octobre, le montant est transféré de l'article autres biens mobiliers.

11 voix pour

4/ PLUi : Projet Aménagement et Développement Durable : PADD :

Lors de sa séance du 16 octobre dernier, le conseil communautaire a pris acte de la tenue du débat concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Le Grand Charolais.

Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat.

Aussi, comme prévu par l'article L.153-12 du code de l'urbanisme, les conseils municipaux des 44 communes membres sont également appelés à débattre des orientations du PADD.

La prise de délibération par le conseil municipal ne constitue pas une approbation ou un rejet du PADD, mais seulement une approbation de la tenue du débat autour de ce PADD, et ce, conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme.

6 voix pour

5 abstentions

5/ Affectation du résultat : assainissement :

Dans le cadre de la M57, en cas de déficit d'investissement dans le budget assainissement, le conseil municipal doit de prononcer sur l'affectation des résultats.

11 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-novembre :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Croix de l'ancienne école privée :

Il avait été proposé au curé de la paroisse de la déplacer vers la Chapelle du Petit Bois. Mais finalement cet emplacement présentait des risques de détérioration avec le passage de bovins.

Finalement, une nouvelle proposition sera faite pour la déplacer aux Claudies, à proximité des arbustes vers le terrain de tennis.

3/ Compte rendu du conseil école du 9 novembre :

Valérie PILLOUX et Didier ROUX se sont rendus à l'école de Saint Julien de Civry pour y assister.

4/ Compte rendu sur la réunion Armées du 7 novembre :

Patrice MAILY fait le point sur cette réunion.

5/ Point sur l'avancée des travaux du logement de la mairie :

Les réunions de chantier se tiennent chaque vendredi matin à 9h00. L'entreprise MORAIS a terminé.

6/ Plantation dans la cour de l'école :

Un nouveau devis de SAS MICHEL est présenté au conseil municipal pour arborer la cour de l'école avec la plantation de 2 arbres. Le montant TTC est de 679.60 €.

7/ Point sur le remplacement du chauffeur de bus et de l'Atsem en arrêt maladie :

Monsieur Romuald COSSON remplace le chauffeur de bus.

Florence NAULIN et Marie-Claire VAIZAND remplacent Laurence AUGAGNEUR.

8/ Décorations de fin d'année : :

La date des décorations de fin d'année est fixée au samedi 02 Décembre à 9h00.

La commande de 17 sapins a été faite auprès de MORVAN SAPIN pour un coût total de 549.20 € TTC. Didier FENEON est allé les chercher à Melay.

9/ Vœux du Maire :

La cérémonie aura lieu le samedi 6 janvier 2024 à 20h00 à l'ancienne salle paroissiale.

Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres fin décembre. Les cadeaux des bébés seront commandés.

10/ Fréquentation à l'Agence Postale Communale :

Le nombre de clients par semaine est à 51 de mai 2023 à aout 2023 , contre 55 pour la même période en 2022. Le Chiffre d'affaires a progressé de 4 %.

11/ Commission de révision des listes électorales :

La Préfecture et le tribunal judiciaire ont choisi pour 3 ans :

Jean-Marc DURY, Magali Mathieu, Anne-Marie LAVEDER, Anne-Marie BABIN, Marie-Jo ALLOIN et Denise TREMEAUD.

Une réunion sera fixée entre le 24 novembre et le 29 décembre 2023.

12/ Chapelle du Petit Bois : marches d'accès :

Le ciment de réparation (ancien) va être dégagé afin de voir l'état de la première marche. Une décision pour la réfection sera prise ensuite en fonction.

Questions diverses :

1/ Aire de Jeux :

Devis en cours

2/ Allée du cimetière :

Un budget de 5 000 € a été alloué en début d'année. La commission se réunira le 4 janvier 2024 à 16h00.

3/ Panneaux de reprise dans le cimetière :

Il a été constaté que certains panneaux sont déplacés. Le conseil réfléchit à une autre modalité d'affichage.

4/ Schéma Directeur d'Assainissement :

La commission se réunit le vendredi 24 novembre à 14h30 avec le cabinet SECUNDO.

5/ Merci des scouts d'Europe :

Didier ROUX donne connaissance d'un mot de remerciements pour l'accueil de la commune pour le 1^{er} novembre.

6/ Panneaux dans Eglise :

Certains panneaux des illuminations avec le Pays Charolais seront installés dans l'Eglise, avec l'accord du prêtre de la paroisse.

7/ Frise en mosaïque :

Lors du conseil municipal du 15 octobre 2021, celui-ci avait donné son accord pour mettre la frise sur le local de rangement dans la cour du site multiservice. Ce sera fait prochainement.

La séance ordinaire du vendredi 17 novembre 2023 est levée à 23h30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal à 20h30 :
Vendredi 15 décembre 2023

Didier ROUX

Valérie PILLOUX

Patrice MAILY

Serge BERTILLOT

Valérie AUPECLE

Armand BRIGAUD

Delphine DUCERF

Jean-Marc DURY

Didier FENEON

Magali MATHIEU

Joëlle SAMPAIX